

Le Vernet infos

Bulletin d'informations municipales

Sommaire



Informations communales et intercommunales



Urbanisme et travaux



Petite enfance et jeunesse



Environnement

Mairie

30 avenue de la Mairie

31810 Vernet

05.61.08.50.47

Accueil au public

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi et Samedi :

9h à 12h

Edito



Je voudrais, au moment où j'écris cet édit, avoir une pensée toute particulière pour notre Maire, Serge Demange qui se rétablit chez lui et se prépare pour revenir au plus vite et vous rencontrer comme il aime le faire.

Cette période d'intérim aux fonctions suprêmes de la commune demande de la connaissance sur l'ensemble des dossiers. Je vous serais aussi reconnaissant de votre indulgence.

Comme tous les ans dans le bulletin de juillet, il vous est donné connaissance de notre fiscalité et comment celle-ci est répartie. Notre souhait est de toujours faire mieux, alors même que les dotations de l'Etat baissent et qu'il faut maintenir les impôts au plus bas.

Aussi, nous consacrons beaucoup de temps avec mes collègues élus pour rechercher les subventions partout où il en existe afin d'améliorer notre commune et vous apporter le maximum. Notre objectif est que chacun se sente bien au Vernet.

2017 est une année de mi-mandat. Aussi nous avons souhaité faire un bilan de nos actions, celles en cours et de ce qu'il nous reste à faire par rapport à notre feuille de route. Ce bulletin en donne un large tour d'horizon.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a modifié le périmètre de notre communauté de communes d'une part, et celui des principaux syndicats auxquels nous avons délégué compétences d'autre part.

Depuis le 1er janvier 2017, les deux Communautés de Communes de la Vallée de l'Ariège et Lèze Ariège Garonne ne font plus qu'une. A l'issue de cette fusion le syndicat de la Mouillonne en charge de la collecte et traitement des ordures ménagères et des déchetteries a aussi été intégré. Au final, c'est la Communauté de Communes Lèze Ariège (CCLA) qui regroupe, sous une seule direction, toutes les compétences qu'il y avait sur les trois anciennes collectivités. Rien de changé pour les administrés en ce qui concerne les prestations qui sont exécutées comme auparavant.

Concernant les syndicats de l'eau et d'assainissement de notre territoire (SIVOM PAG et SIALA), ils ont aussi été regroupés avec d'autres pour constituer un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) sur un territoire élargi à plus de 100 000 habitants. Il n'y a plus qu'un seul point d'entrée pour la commune du Vernet, auquel il convient de téléphoner en cas de besoin. C'est celui de l'ancien site du « Siala » appelé aujourd'hui SAGE pôle Lèze.

Je conclurai cet édit en souhaitant un prompt rétablissement à Serge. Amitiés...

En mon nom personnel et celui du Conseil Municipal, je vous souhaite d'excellentes vacances d'été.

Bernard TISSEIRE

Premier Adjoint

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le conseil municipal a adopté le compte administratif pour l'exercice 2016 lors de sa séance du 8 avril 2017.

Les RESULTATS en quelques chiffres :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	1.638.215,37 €	1.842.213,22 €
	Section d'investissement	896.182,01 €	731.903,30 €
REPORTS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015	Section de fonctionnement		887.187,19 €
	Section d'investissement		680.358,43 €
RESTE A REALISER A REPOR-TER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	802.584,00 €	550.650,00 €
RESULTATS CUMULES 2016	Section de fonctionnement	1.638.215,37 €	2.729.400,41 €
	Section d'investissement	1.698.766,01 €	1.962.911,73 €
	RESULTAT 2016		1.355.330,76 €

Les principaux investissements réalisés en 2016 :

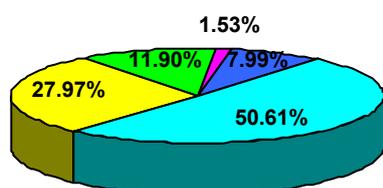
- Acquisition de matériels pour les services techniques
- Acquisition de divers matériels pour les services techniques, les services administratifs et les écoles
- Acquisition d'un panneau d'information lumineux et d'un radar pédagogique
- Rénovation de la toiture et des façades de la Mairie
- Rénovation des façades du complexe de l'Oratoire
- Travaux au clocher de l'Eglise (Escalier, Cloches et Paratonnerre)
- Mise en place d'une chambre froide à la Cantine scolaire
- Acquisition et mise en place d'un préfabriqué à la salle des fêtes
- Travaux d'extension de l'Ecole Maternelle
- Rénovation du bâtiment annexe de la Mairie
- Aménagements de voirie et marquages au sol
- Reprofilage des fossés
- Divers Travaux de voirie et d'Eclairage public

BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif de 2017 a été voté par le Conseil Municipal le 8 avril 2017 pour 4.334.683 €, soit 2.878.351 € en fonctionnement et 1.456.332 € en investissement.

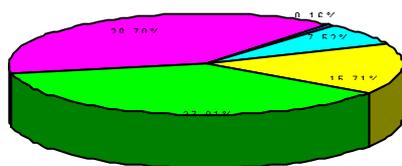
FONCTIONNEMENT :

DEPENSES



■	Charges à caractère général : 1.456.908 € (50,61%)
■	Charges de personnel : 805.000 € (27,97%)
■	Autres charges de gestion courante : 342.443 € (11,90%)
■	Charges financières et exceptionnelles : 44.000 € (1,53%)
■	Virement à la section d'investissement : 230.000 € (7,99%)

RECETTES



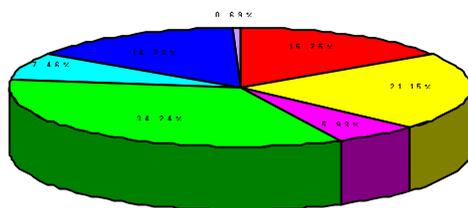
■	Produits des services : 216.500 € (7,52%)
■	Dotations et participations : 452.223 € (15,71%)
■	Excédent reporté 1.091.185,04 € (37,91%)
■	Impôts et Taxes : 1.113.942 € (38,70%)
■	Autres produits et atténuations de charges : 4.500,96 € (0,16%)

IMPOTS 2017 :

IMPOTS	TAUX 2016	TAUX 2017	PRODUIT
TAXE D'HABITATION	14,05	14,33	452.112 €
FONCIER BATI	23,53	24,00	528.960 €
FONCIER NON BATI	170,27	173,67	39.770 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES :



■ Remboursement d'emprunts : 229.390€ (15,75%)
■ Réserve : 308.085€ (21,15%)
■ Acquisitions de matériel, véhicules et mobilier : 86.360€ (5,93%)
■ Travaux de bâtiments : 498.661€ (34,24%)
■ Aménagements routiers et pluvial : 108.604€ (7,46%)
■ Opérations patrimoniales : 215.250€ (14,78%)
■ Aménagements Terrains et Plantations : 9.982€ (0,69%)

Les principaux investissements prévus en 2017 :

Acquisitions de divers matériels et mobiliers pour les services techniques, la cantine, les écoles et la mairie

Travaux de Rénovation de l'Aile est de la Mairie

Fin des travaux d'Extension de l'Ecole maternelle

Divers travaux aux écoles, à la cantine, à la salle des fêtes, au complexe de l'Oratoire et du Ramier

Réfection des courts de tennis extérieurs

Divers Travaux de voirie, de pluvial et d'Eclairage public

RECETTES :

Les recettes destinées à financer l'investissement proviennent :

Du virement de la section de fonctionnement pour 230.000 €

Des subventions pour 124.402 €

Des emprunts pour 280.000 €

Des taxes d'urbanisme, de la récupération de la TVA et de l'excédent pour 606.680 €

Des opérations patrimoniales pour 215.250 €



COMMUNICATION – INFORMATION

Depuis notre élection, nous avons souhaité développer la communication et l'information auprès de nos concitoyens.

Pour se faire, nous avons mis en place le bulletin municipal édité 2 fois par an, le panneau lumineux où apparaissent, entre autres, les différentes manifestations, le grand panneau d'affichage avec d'un côté le plan de notre village et de l'autre des infos officielles ou associatives, les panneaux d'affichage dans le hall de la mairie, la soirée « Vœux du Maire » courant janvier où les nouveaux arrivants sont tout particulièrement invités.



L'ENVIRONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le passage au « zéro phyto » sur les espaces publics est obligatoire. La Loi interdit l'usage, par les collectivités territoriales, des produits phytosanitaires plus connus sous l'appellation « pesticides » ou « désherbants chimiques » pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant du domaine public ou privé.

Selon l'organisation mondiale de la santé, les pesticides sont à l'origine d'un million d'empoisonnements graves dans le monde chaque année et de 220 000 décès. Les résidus de pesticides peuvent avoir, à plus ou long terme, des conséquences néfastes pour la santé lorsqu'ils sont présents dans les aliments, l'eau et l'air. Outre des intoxications aiguës (allergies, asthme, maux de tête ...), l'exposition à ces produits peut entraîner des risques de maladie de Parkinson et d'Alzheimer.

L'arrêt de ces produits phytosanitaires traduit donc une prise en considération de la santé des habitants de notre commune et des agents chargés de l'entretien particulièrement exposés à ces nuisances.

La biodiversité, dans son ensemble, est impactée. Les micro-organismes dans le sol, les oiseaux, les insectes, notamment les pollinisateurs, en sont les premières victimes. On connaît aujourd'hui les menaces dues, en grande partie, à certains composants chimiques qui pèsent sur les abeilles.

Avant tout, il est essentiel d'accepter, collectivement, la présence plus fréquente de la flore dans l'espace urbain. En effet, avec l'utilisation de méthodes de désherbage alternatives moins polluantes mais aussi moins systématiques, la nature reprend ses droits. La présence plus fréquente de plantes dans nos villes n'a rien à voir avec la saleté et en aucun cas le verdissement des trottoirs et l'apparition d'herbes ne correspondent pas à un abandon de l'entretien des voies publiques.

Localement, nous avons fait le choix d'équiper le personnel pour ne plus utiliser les désherbants chimiques sur les espaces publics.

Pour continuer l'entretien de nos voiries, il a été acheté 2 désherbeurs thermiques pour assurer ce travail.

A mi-mandat, il est temps de faire un bilan des travaux réalisés, ceux en cours et ceux restant à faire au vu des engagements de promesse électorale.

Faut-il rappeler que pour cela, les efforts budgétaires sont conséquent ? Au travers de nos derniers bulletins nous vous en avons fait état.

En matière de voirie, il fallait porter l'accent sur la sécurité des piétons et des deux roues qui se déplacent sur les deux entrées de ville qui sont l'Avenue de Lagardelle d'un côté et l'avenue de Labarthe de l'autre.

- **Ces opérations d'urbanisation** resteront comme étant des réalisations majeures de notre action sur la sécurité modes doux en constituant un vrai réseau pour les déplacements.



Il est maintenant possible de venir du quartier de la Cité Radio et rejoindre le collège, la gare et le centre du village sur des cheminements entièrement sécurisés, tout comme on peut aller jusqu'au cimetière sans risque sur l'avenue de Labarthe.

A l'occasion de ces aménagements, les arrêts pour les bus scolaires ont été mis en conformité.

Pour 2017, l'urbanisation de la porte sud du village en venant d'Auterive sur la section comprise entre l'avenue du Camping jusqu'à la rue de Bacquié est au programme. Les réseaux aériens seront enfouis et des mâts d'éclairage neufs avec des sources économes seront également mis en place.

Toujours au chapitre des déplacements piétons, le débouché de la rue de la Pierresse depuis la rue de l'Oratoire jusqu'à l'avenue de Toulouse a fait l'objet de travaux en 2016. Et ce pour terminer le bout de trottoir manquant et permettre ainsi aux habitants de rejoindre le centre ville à pied sans crainte.

Sachant que d'ici la fin du mandat, nous avons pris l'engagement de finir le trottoir depuis le passage inférieur sous la voie rapide jusqu'au rond point de la grande rue Cité Radio, mais aussi de traiter le chemin du Chaudel qui reste l'une des dernières voies, au centre du village, sans aucun espace dédié aux piétons.

- **Pour l'entretien courant sur la voirie communale**, le maître d'œuvre désigné nous fait part des besoins nouveaux tous les ans pour la programmation à venir et selon la priorité qui en résulte et le coût estimé, la collectivité arbitre les travaux à engager. Ainsi de nombreuses réfections avec reprise de la couche de roulement ont pu être faites telles que :

L'impasse Canteloup, la grande rue Cité Radio et le chemin des Antennes en 2014. Le chemin du Chalet, le chemin des Communaux et une partie du chemin de Dussède en 2015.

En 2016, c'est le revêtement de la rue de la Pierresse qui a été refait suite aux travaux Erdf et éclairage.

En 2017, il est prévu de remettre en état la petite rue de la Cité Radio et la rue des Boulistes.

- **Les aménagements de sécurité**, pour réduire la vitesse et faciliter les traversées des piétons sur la voirie représentent aussi une part du budget conséquente.

Citons, à titre d'exemple, les plateaux traversant qui ont été réalisés avenue de la Gare, et sur l'avenue de Lagardelle au croisement avec la rue de la Martinique...



Pour 2017, la priorité est de rétablir sur l'avenue de Toulouse les passages piétons d'une part, mais aussi d'ouvrir les îlots en dur sur le carrefour à feux actuellement impossible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) selon la réglementation en vigueur d'autre part. Pour faire cela, il a été inscrit une demande d'aide pour effectuer ces travaux avant la fin d'année.

- **Les concessionnaires de réseaux** participent aussi à l'entretien en améliorant et sécurisant notre village par de nombreux travaux.

Pour mémoire le collecteur d'assainissement a été entièrement refait rue de l'Ail et chemin du Moulin, jusqu'à l'ancienne station d'épuration en 2015. En 2016 c'est le réseau de l'avenue de Lagardelle qui, à l'occasion de son urbanisation, a été refait avec tous les branchements individuels.

Cette année 2017, les postes de refoulement de la rue de la Fontaine et de la rue des Jardins vont être remis aux normes et entièrement refaits.

Quant au réseau de distribution d'eau potable, il a été aussi remis à neuf ainsi que les branchements à l'occasion des travaux de l'avenue de Lagardelle fin 2015 début 2016.

Pour cette année 2017, ce sont les branchements de la rue de la Pierresse qui sont repris un à un.

En matière d'éclairage public, non content de réduire la consommation électrique en mettant des sources moins énergivores, le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne) enterre, autant que possible, les réseaux aériens ce qui sécurise aussi la distribution en cas de tempête. Ce double objectif est visible un peu partout sur la commune.

Ainsi à partir du poste de transformation côté « Robinson » avenue de Toulouse, l'ensemble des rue de l'Eglise, impasse Gilabert et le débouché de la rue de la Pierresse bénéficie d'un nouvel éclairage.

De nouveaux mâts d'éclairage sont en place sur l'ensemble de l'avenue de Lagardelle depuis que cette urbanisation a commencé, et tous les réseaux aériens anciens ont pu être enfouis ces dernières années, y compris ceux du téléphone.

En 2017, ce sera fait sur l'avenue des Pyrénées entre l'avenue du camping et la rue de Bacquié).

Compte tenu des projets annoncés par Erdf pour sécuriser son propre réseau sur la rue des Ecoles et la rue de Bacquié à l'été 2018, le Syndicat d'éclairage viendra, en coordination, effectuer l'enfouissement de tous les réseaux aériens et procédera à la mise en place de mâts neufs avec des sources à diodes.

Par ailleurs, le Syndicat d'éclairage poursuit son programme de rénovation et envisage de remplacer les sources actuelles par des diodes plus économes en énergie sur le lotissement Canteloup à l'horizon du dernier trimestre 2017.

A la fin du mandat, les derniers lotissements, Hameau de la Pierresse et Petit Parc, seront également rénovés.

- **Pour ce qui est des bâtiments communaux**, nous distinguerons d'abord ceux qui profitent directement aux élèves des deux écoles, élémentaire et maternelle, ainsi qu'aux ALAE respectifs.

Il fallait répondre prioritairement aux plus grands qui manquaient de salles.

Pour cela un nouveau préfabriqué était mis en place, avec chauffage réversible dès le début du mandat, le temps des formules administratives nécessaires. Une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) pour les deux préfabriqués contigus était aussi réalisée.

En suivant, une salle côté préau, sur l'ancienne école maternelle sous la mairie était refaite pour les activités du soir à l'Alae, mais aussi pour des expositions diverses.



En complément, de nombreuses améliorations ont pu être faites comme la mise en place de stores électriques à la classe élémentaire côté cour. Cette année 2017, il en sera fait de même pour les deux salles côté rue des Ecoles. Par ailleurs, toutes les salles de l'élémentaire ont été équipées de matériel vidéo projecteur pour faciliter les enseignements à l'aide du numérique.

Un local fermé pour photocopieur a aussi été réalisé dans le hall. Cette année 2017 il est prévu l'achat d'un nouveau photocopieur plus performant.

En terme de sécurité des accès, la clôture et le portail viennent d'être remplacés en 2017.

D'autre part, il est prévu de changer toutes les menuiseries bois de l'ancien préfabriqué dès cet été 2017, afin de poursuivre les économies d'énergies. Et, il en sera de même pour la cantine.

Un abri pour chambre froide à la cantine a été construit à l'automne 2016, afin de libérer de l'espace en cuisine et faciliter le stockage des produits.

Au rez-de-chaussée de la mairie, la salle mise à disposition avec les sanitaires pour les élèves va faire l'objet de travaux pour mise en conformité et sera à nouveau disponible à la rentrée de septembre 2017.

En continuité de l'école maternelle, deux salles pour psychomotricité et autres ateliers d'apprentissage à l'école et l'ALAE maternelle ont pu être construites.

Pour les associations qui dynamisent aussi notre commune, il est mis à disposition les locaux et terrains avec équité pour tous. La commune consciente entend préserver cette force par tous les moyens possibles.

C'est en ce sens que tous ces espaces d'expressions sont l'objet d'entretien au quotidien par les services techniques de la mairie, que le chauffage et l'éclairage sont mis à disposition sans oublier les aides financières au travers des nombreuses subventions.

Aussi, le CEMIV qui fonctionne actuellement dans des locaux inaccessibles et non conformes sera relocalisé sur le site du siège de l'ancienne communauté de communes Avenue de Lagardelle. Nous avons pris l'engagement de donner un lieu approprié en début de mandat et l'opportunité de la fusion des deux communautés a facilité cette opération moyennant quelques adaptations.

Autour du Complexe du Ramier, le bâtiment existant, après l'incendie, a bien été refait en agrandissant les douches et vestiaires. Un parking pour organiser le stationnement est maintenant réalisé. Tout ceci pour le bien des utilisateurs. Par ailleurs les menuiseries bois vont être remplacées cet été.

Face à la salle des fêtes et gymnase, le parking devrait être remis en état avant la fin du mandat, tout comme nous espérons offrir un terrain supplémentaire pour le tennis. En attendant, il a été mis à disposition un local pour l'accueil du club. D'autre part, les dégradations du deuxième court seront réparées dès cet été pour permettre ainsi aux joueurs de pratiquer leur loisir sans risque.

Sur le Complexe de l'Oratoire, il est prévu pour cette année aussi la mise en place de stores pour se protéger du soleil sur les façades côté SNCF. Une étude pour se mettre en conformité et rendre accessible l'étage aux PMR (Personne à mobilité Réduite) est en cours, afin de réaliser les travaux dès que possible.





CULTURE ET PATRIMOINE

La commission « Culture & Patrimoine » est une création nouvelle née au début de ce mandat. Elle nous a permis d'enrichir notre village de plusieurs expositions.

En 2014, la première manifestation fut de rendre hommage à nos anciens combattants de la Grande Guerre avec « L'exposition du Centenaire ».

Depuis maintenant 3 ans, nous organisons chaque année une exposition « Peintures et Sculptures amateurs » permettant à nos artistes locaux de se faire connaître. L'équipe enseignante, maternelle et élémentaire, enrichit ces expositions par des dessins et sculptures d'élèves.



En 2015, dans le cadre de la « Journée du Patrimoine », un hommage fut rendu à Marcel DORET, célèbre pilote d'essai de Latécoère, résidant au Château du Vernet.

En 2016, l'exposition photos « Le Vernet d'Hier et d'Aujourd'hui » a permis aux jeunes et nouveaux habitants de découvrir l'évolution de notre village. Quant aux anciens, ils ont échangé leurs souvenirs avec plaisir et nostalgie.

En juin 2017, pour le 73^{ème} anniversaire du débarquement des alliés, une exposition « Normandie 44 » vous a été présentée avec des documents provenant de différents musées anglais, américains et français. Un camp militaire fut installé dans la cour de la mairie.



ENFANCE ET JEUNESSE

Pour l'année scolaire 2016/2017 nos écoles ont rassemblé un effectif de 317 enfants : 116 élèves à l'école maternelle pour 4 classes et 201 élèves à l'école élémentaire pour 8 classes.

Nous avons réalisé un nouvel espace à l'école maternelle d'environ 130 m² composé de 2 salles avec sanitaires.

Dès la rentrée 2017/2018, une des salles accueillera la 5^{ème} classe de maternelle et l'autre espace sera dédié aux activités périscolaires.

Grâce aux travaux réalisés à l'école élémentaire, des aménagements internes ont permis d'équiper chaque classe de l'outil informatique avec vidéoprojecteur et tableau blanc pour le bien-être de nos enfants et de nos enseignants.

Durant le 3^{ème} trimestre de cette année scolaire, un nouveau test a été réalisé pour la confection des repas cantine avec un autre prestataire, la société ANSAMBLE. Pour 2017/2018, nous continuerons à tester ce système afin d'avoir un recul suffisant sur ce mode de restauration. A l'issue de cette période, une décision sera prise sur le mode de fonctionnement à adopter.



CCAS

Nous voulons, au travers de ce petit tour d'horizon, évoquer avec vous nos actions depuis le début de notre mandat ; grâce à une gestion drastique de nos finances, nous avons su préserver nos acquis antérieurs pour nos aînés, nos familles en difficultés et, dans le cadre de la cohésion sociale et du partage, nous avons proposé de nouvelles prestations et adhéré à de nouvelles structures.

pour nos aînés, nous avons :

- ⇒ maintenu le repas spectacle de fin d'année accompagné de la boîte de chocolats.
- ⇒ réalisé au cours des années 2014/2015/2016, en partenariat avec l'association AGIR, des sessions de réactualisation du code de la route pour les seniors de plus de 65 ans.
- ⇒ innové en vous proposant en 2015 la semaine "bleue", un repas de printemps lors du festival "harmonies" et les ateliers "Bien Vivre" (Association Santé Education Prévention sur les territoires - ASEPT)

Entraide & partage

Avec la même détermination nous avons, malgré une forte augmentation des demandes, aidé nos familles en difficultés au travers des aides financières, des bons alimentaires et colis de Noël.

En parallèle, nous avons réfléchi à d'autres voies afin de répondre au mieux à ces familles et prolonger notre action. Pour cela, nous avons engagé un partenariat avec *l'association VERT SOLEIL (Epicier Sociale)*.

Mais il n'y a pas que les détreffes visibles ; il y a celles dont on ne parle pas comme la maladie d'Alzheimer. Aussi, le conseil d'administration du CCAS sensibilisé à cette problématique a pris une délibération en 2016 afin que la commune du Vernet adhère à la Halte répit de Saubens par le biais de *l'association "La Parenthèse"* afin que les familles trouvent une écoute et une aide dispensée par des professionnels.

Connaitre ses droits

Afin de mieux vous aider dans vos démarches, le CCAS a mis en place depuis 2015 une *permanence Juridique gratuite* avec une avocate.

La solidarité et l'obligation légale

Plan canicule, plan grand froid, visites aux personnes isolées

Aide à la constitution de dossiers administratifs (CAF, logements sociaux)

Nous avons essayé de répondre au mieux à vos attentes au cours de ces dernières années, sachez que notre détermination reste entière à vous servir.



HONNEUR À NOTRE DOYENNE

C'est avec son plus joli sourire que Paule RITSCH a accueilli l'équipe du CCAS, venue lui fêter ses 103 ans le 11 avril dernier, entourée de sa fille et de son gendre.

Fleurs, gâteaux, chocolats et même champagne ont été fort appréciés !!!



UNE AUTRE VISION DE "DEMAIN NOTRE COMMUNE"

Mobilité

En 2015, nous avons lancé une enquête sur la mobilité dans notre commune.

Les résultats obtenus avaient montré que pour 34.5% d'entre vous un parking covoiturage était souhaitable : c'est chose faite !!

Aujourd'hui, la commune dispose d'un parking de covoiturage référencé TISSEO et PETR Pays Sud Toulousain situé Avenue des Pyrénées (direction Auterive).

Tiers lieux (Coworking)

Un autre élément émergeait de cette enquête et de manière évidente : la création d'un " Tiers lieux ou Coworking ". L'idée, à l'origine, est de permettre aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver, dans cet endroit, un espace de socialisation comparable à une entreprise.

Actuellement, il existe une structure qui répond à votre demande et qui se trouve à Auterive.

En plus d'être un espace « Coworking » dernière génération dans son concept (bureaux, open space, salle de réunion), des formations gratuites y sont dispensées pour un public d'entrepreneurs : les rendez-vous avec l'entreprise (rencontres plus particulièrement axées sur les problématiques des chefs d'entreprises) et les rendez-vous pour soi (axés sur le développement personnel). Un de nos objectifs, à court terme, serait que le site internet Mairie soit le relais de cette structure « Coworking ».

Mais n'oublions pas que demain un porteur de projet privé "Coworking" envisage de créer pareille structure sur la commune.

C'est au travers de ces différents maillages de structures de « tiers lieux » que nous espérons créer une dynamique économique territoriale et une réelle baisse des déplacements vers la métropole toulousaine soutenue en cela par le PETR Pays Sud Toulousain.



à noter

Fête locale, les 21, 22, 23 et 24 juillet (feu d'artifice le 24)

Vide grenier dimanche 24 septembre sur l'Esplanade de la Fête

Bourse aux Vêtements les 6 et 7 octobre au Gymnase

*Exposition photos amateurs sur les thèmes « Portraits » & « Saisons »
du 13 au 16 octobre à la mairie*

Braderie solidaire samedi 14 octobre au Gymnase

Vide grenier solidaire dimanche 24 octobre sur l'Esplanade de la Fête

Bourse aux jouets dimanche 12 novembre au Gymnase

Fête du Vin Nouveau (Cassoulet & Soirée Dansante)

Samedi 25 novembre au Gymnase

Marché de Noël dimanche 10 décembre au centre ville



Vivre Ensemble au Vernet



Les mois de juin et juillet sont, traditionnellement, des mois où les manifestations associatives, scolaires et municipales remplissent notre calendrier. Que ce soient les fêtes de la nature, du Jeu, de la Musique, des Ecoles, des ALAE et les rencontres sportives, elles sont toutes créatrices de lien social, ciment de ce « Vivre Ensemble » auquel nous sommes attachés.

Conception : Mairie du Vernet

Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire

Commission de communication : Viviane IMBERT, Aimé DANHO,

Alain PONS, Marie MONTEJO, René MARCHAND

Impression: Imprimerie CAZAUX

Le site : www.mairielevernet31.fr - Contact : mairielevernet.31@wanadoo.fr